



SAPEURS-POMPIERS
VOSGES

Sous-Direction Ressources
Groupement de la Richesse
Humaine

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges recrute Un(e) chef(fe) de service Gestion des Carrières et des Engagements

Au sein du Groupement de la Richesse Humaine

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Vosges est un établissement public administratif indépendant chargé à travers son Corps Départemental des sapeurs-pompiers de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Fort de plus de 3000 collaboratrices et collaborateurs dynamiques, ses 106 Centres d'Incendie et de Secours (CIS) assurent un maillage territorial au plus près des Vosgiennes et Vosgiens.

Ce poste s'adresse aux :

- Attachés territoriaux et Attachés principaux
- Capitaines de sapeurs-pompiers professionnels
- Recrutements par voie contractuelle possible

Mission générale :

Le chef du Service gestion des carrières et des engagements, coordonne, gère et contrôle l'ensemble des procédures de gestion administrative des personnels statutaires et des sapeurs-pompiers volontaires du SDIS des Vosges dans le respect des cadres réglementaires.

Le chef de service encadre une équipe, formalise les procédures, veille au respect des statuts et assure un reporting régulier au chef de groupement de la Richesse Humaine tout en apportant un soutien technique sur les dossiers complexes.

Activités principales :

- Piloter et superviser la gestion administrative des carrières des personnels statutaires et des engagements des sapeurs-pompiers volontaires (du recrutement à la retraite)
- Manager au quotidien une équipe composée de 6 gestionnaires RH
- Gérer la paie des personnels statutaires et contractuels et l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires
- Assurer la conformité réglementaire et la veille statutaire
- Conseiller et informer les collaborateurs et les encadrants sur la réglementation, les droits et obligations et les procédures RH
- Assurer la conformité des pratiques ou documents RH avec les textes en vigueur.
- Suivre le temps de travail des personnels statutaires et du temps d'activité des SPV
- Gérer les allocations de fin de carrières des anciens sapeurs-pompiers volontaires

- Mettre à jour et fiabiliser les dossiers individuels des collaborateurs du SDIS

Profil :

- Connaissances du statut de la fonction publique, réglementation RH et celle liée au statut de sapeur-pompier volontaire
- Connaissance des instances, des processus et circuits de décision et d'information d'un SDIS
- Connaissances des logiciels métiers RH (SEDIT RH, Agendis, Escort...)
- Maîtrise des outils informatiques et de communication (Office 365, Teams,...)
- Organiser, planifier et coordonner les activités du service, fixer des objectifs et piloter des projets
- Capacités rédactionnelles, relationnelles et esprit d'initiative
- Autonomie et sens du travail en équipe avec transversalité
- Rigueur et méthodologie

Régime de service / spécificités du poste :

- Rythme de travail : 39 heures avec RTT ;
- Astreintes opérationnelles de niveau chef de colonne pour les officiers de sapeurs-pompier professionnels ;
- Possibilité de télétravail ou travail déporté ;
- Régime indemnitaire en fonction du statut ;
- Rémunération selon les grilles FPT ;
- Prime de service annuelle.
- Participation employeur à la couverture mutuelle et prévoyance,
- Dispositif d'Action Sociale et CNAS ;

Les dossiers de candidature (CV détaillé et lettre de motivation) sont à adresser **pour le 18 juillet 2026** à :

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDIS des Vosges
Service Départemental d'Incendie et de Secours
2, voie Husson - B.P. 79
88198 - GOLBEY Cedex**

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Commandant Hervé BOIGEY-DIEMER, Chef du Groupement au 03 29 69 53 43 ou herve.diemer@sdis88.fr.